

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Jeunesse - Convention de partenariat avec le Collège Joseph Fontanet de Frontenex pour l'année scolaire 2025-2026

Rapporteur : François GAUDIN

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, le CIAS Arlysère souhaite développer sur le territoire d'Arlysère des actions auprès des collèges de son territoire.

Par délibération du 24 septembre 2024, le Conseil d'administration approuvait la signature de conventions de partenariat avec les collèges suivants : Pierre Grange d'Albertville, Joseph Fontanet de Frontenex et St Paul de Saint Paul sur Isère pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le CIAS Arlysère et le Collège de Frontenex souhaitent poursuivre la mise en œuvre de ce projet d'animation destiné aux élèves de l'établissement scolaire.

Ainsi, il est proposé de renouveler la convention de partenariat avec le Collège Joseph Fontanet de Frontenex, dont le projet est joint en annexe.

Le projet est défini selon les 3 axes suivants :

- 1) Présences ritualisées sur un des lieux de vie des jeunes :**
 - présence des animateurs Jeunesse sur le temps de la pause méridienne
 - être à l'écoute et en relation avec les jeunes
 - organiser avec les adolescents (les élèves) leurs loisirs pendant leur temps libre (mercredi après-midi, le week-end et les vacances scolaires).
- 2) Participation aux actions de sensibilisation des élèves aux consommations addictives (alcool, tabac, drogue, ...) sur le collège, pendant le temps scolaire mais aussi afin de faire le lien avec les jeunes pendant leurs temps libres, dans le cadre du projet d'activités du CESC du collège (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).**
- 3) Participation et accompagnement de l'élève élu au Conseil Départemental Jeunes.**

Ce projet se déroulera sur l'année scolaire 2025-2026, à compter de 1^{er} septembre 2025 et s'articulera, selon les besoins des parties, autour d'un calendrier défini conjointement par le Chef d'établissement et les Animateurs Jeunesse. D'autres projets pourront faire l'objet d'avenants adossés à la présente convention.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le renouvellement de la convention de partenariat avec le Collège Joseph Fontanet de Frontenex pour l'année scolaire 2025-2026 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat selon les modalités définies ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

